

*Sandra Augendre*  
*Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3*  
*Università degli studi di Cagliari*  
*augendre.sandra@wanadoo.fr*

## **La focalisation contrastive en italien: une étude de cas**

L'article a pour but de travailler sur les stratégies pertinentes en italien afin de transmettre une information de type contrastif (focus contrastif), c'est-à-dire un apport informationnel impliquant une opposition paradigmatique. Le point de départ est la présentation et le commentaire des structures décrites par les grammaires et les différentes études pragmatiques comme étant adaptées à l'expression du contraste en italien: l'antéposition du focus, le clivage et la postposition du focus. L'objectif est ensuite de confronter ces données théoriques aux utilisateurs de la langue et de travailler sur leurs intuitions, à partir d'énoncés présentant les «stratégies» précédentes. L'intérêt de se placer du point de vue du locuteur est alors de confirmer ou de nuancer certains des propos émis afin d'expliquer le fonctionnement de la langue.

---

### **Introduction**

L'italien est défini comme une langue SVO: cette séquence unique est dite non marquée et vient opposée à toutes les structures alternatives dites, elles, marquées. Cependant, il est possible de voir les choses autrement et de considérer qu'il existe un ensemble de structures canoniques, chacune d'entre elles dans un ou plusieurs contextes énonciatifs spécifiques. La volonté communicative du locuteur génère alors des énoncés pertinents (non marqués ou fidèles) et exclut les structures inadaptées (marquées ou infidèles).

L'article proposé ici prend comme point de référence la composante syntaxique, centrale, puisqu'elle est motivée par un certain besoin communicatif puis associée à une structure prosodique spécifique. Il s'agit tout particulièrement d'étudier les stratégies préférées ou les plus pertinentes en italien pour un besoin communicatif précis, celui de transmettre une information de type contrastif. Une fois présentées les structures traditionnellement considérées comme adaptées dans cette langue à ce contexte spécifique (ladite «topicalisation

contrastive», le clivage et le focus en position finale), nous les confronterons aux intuitions de vingt locuteurs natifs.

Le fait de considérer le point de vue de l'utilisateur permettra d'introduire la distinction entre la langue telle qu'elle est décrite et la langue telle qu'elle est utilisée ou perçue mais aussi de voir si les structures dites canoniques pour marquer le type d'information qui nous intéresse sont propres à ce besoin communicatif. Enfin, cela nous conduira à développer l'hypothèse que plus que par la syntaxe, c'est par la prosodie et plus particulièrement par l'accentuation que se manifeste la structure informationnelle dans le cadre de l'expression du contraste en italien.

## **1. Introduction de la notion de focus contrastif**

Avant d'introduire le jugement des locuteurs natifs, il nous faut poser la base: expliquer ce que nous entendons par focus contrastif dans un premier temps, puis présenter les structures traditionnellement associées à l'expression du contraste en italien.

### **1.1. La composante informationnelle**

Si l'on veut introduire la notion de focus, puis celle de focus contrastif, il est nécessaire de passer par celle de structure informationnelle (Lambrecht, 1994) ou communicative (Mel'čuk, 2001). Analyser la structuration de l'information revient à mettre en relation une phrase et un contexte et à étudier la forme «visible» de l'objet ainsi obtenu, l'énoncé («énoncé = phrase + contexte», cf. Ducrot, 1984). Il s'agit de considérer son aspect et non son contenu propositionnel, c'est-à-dire d'établir le lien entre le locuteur, les interlocuteurs, le discours précédent, la situation de production, le besoin communicatif... et la forme effective de l'énoncé tel qu'il est produit (en termes d'ordres des mots, de constructions, de prosodie, de marquage des éléments...).

Dans ce cadre, il est évident que tous les constituants d'un énoncé n'ont pas le même poids d'un point de vue informationnel<sup>1</sup> et sont, par conséquent, réalisés par des dispositifs morpho-syntaxiques et prosodiques distincts au sein de la prise de parole. Différents types de catégories pragmatiques et de découpages informationnels ont déjà été introduits par les linguistes: Jackendoff (1972), divise l'énoncé en deux parties, le fond ou la présupposition (contenu présupposé, ancré dans le contexte), et le focus (contenu asserté, ajouté au contexte), Lambrecht (1994), lui, distingue trois structures («predicate focus», «argument focus» et «sentence focus»), et Vallduví (1992), pour donner un dernier exemple, oppose le fond, qu'il subdivise en «link» et «tail», au focus.

Compte tenu des multiples modèles et statuts communicatifs proposés, du flou terminologique qui règne autour du découpage de l'information et de l'ob-

---

1 Même dans le cas des énoncés thématiques, définis comme étant entièrement «nouveaux», les éléments subissent en quelque sorte une hiérarchisation par défaut.

jectif de l'article, nous allons seulement introduire et nous attarder sur la notion de focus d'un énoncé, traditionnellement opposée à celle de topique, en précisant bien quelle définition nous en donnons et à quel type d'éléments nous ferons alors référence.

### 1.2. *L'opposition communicative topique/focus*

Le travail proposé concernant seulement un certain type d'apport informationnel, nous développerons particulièrement la définition du focus en le distinguant du reste de l'énoncé que nous nommerons partie topicale sans entrer dans les détails<sup>2</sup>. Le focus est élément qui, par des procédés phonologiques et syntaxiques opportuns, est signalé par le locuteur comme celui suscitant le plus grand intérêt dans l'énoncé et véhiculant l'information pertinente. Son statut particulier par rapport aux autres éléments du contexte et du co-texte est parfaitement rendu dans la définition que donne Nolke (1994, pp. 128–129) du processus de focalisation: «si on focalise un élément d'un énoncé, ce n'est pas seulement pour attirer l'attention sur cet élément, c'est pour attirer l'attention sur le rôle qu'il joue par rapport aux autres éléments de son contexte et notamment les segments de l'énoncé où il est intégré.»

Avant d'aller plus loin, il nous semble nécessaire, au préalable, de bien distinguer deux niveaux d'analyse trop souvent considérés comme équivalents: les niveaux communicatif (avec la paire topique–focus) et thématique (avec la paire thème–rhème). De notre point de vue, alors que le domaine auquel appartiennent les notions de topique et de focus est l'énoncé, celui dans lequel opère l'opposition thème/rhème est la phrase. En d'autres termes, on identifie les deux premiers éléments en fonction des données contextuelles mais on définit les deux derniers par rapport à la prédication seule. Prenons un exemple:

- (1) Florent            a essayé de te joindre.  
Thème                rhème

S'il nous semble tout à fait juste de considérer que «Florent» est le thème de la phrase et que la prédication, c'est-à-dire le rhème, se réfère à cet élément de base, en contexte, l'un comme l'autre de ces éléments peuvent tout aussi bien être topique que focus:

- (2) J'ai croisé Florent et sa femme au marché. Ils m'ont demandé de tes nouvelles. D'ailleurs, Florent (topique) a essayé de te joindre (focus).  
(3) Quelqu'un a téléphoné aujourd'hui? Florent (focus) a essayé de te joindre (topique).

Dans le premier cas (ex. 2), les niveaux thématique et informationnel se superposent (le thème est topical et le rhème est focal) mais dans le second (ex. 3), il n'y a pas de correspondance et l'énoncé se divise de la façon suivante:

---

2 Nous adoptons une vision simpliste sur la question puisque que ce n'est pas l'objet de l'article. Cependant, comme Vallduvi, nous considérons que les éléments composant le fond peuvent être de deux types, qui se distinguent en fonction de leur proéminence dans l'énoncé.

- (4) Florent a essayé de te joindre.  
Thème Rhème  
Focus Topique

Outre les découpages non correspondants, un autre argument poussant à distinguer ces notions vient des énoncés thématiques, qui consistent en une assertion globale. En effet, dans ce cas spécifique, il y a toujours un thème mais pas de topique puisque le domaine focal s'étend à l'énoncé entier. Précisons que nous parlons ici de domaine focal pour la simple et bonne raison que seul l'ultime constituant est phonologiquement marqué comme l'élément focus par défaut en portant l'accent de phrase (nous renvoyons à Jackendoff, 1972 pour plus de détails sur l'association accentuation-focus):

- (5) A: Que s'est-il passé?  
B: Florent a perdu sa carte d'identité.

Dans sa réponse, le locuteur B informe son interlocuteur que, d'une part, quelqu'un a perdu sa carte d'identité et que, d'autre part, cette personne est Florent. Tous les éléments de l'énoncé sont pertinents au niveau informationnel et sont à considérer comme focaux de ce point de vue, cependant, au niveau thématique, la structuration thème («Florent») – rhème («a perdu sa carte d'identité») est maintenue.

Si nous adhérons à la définition du thème comme «the point of departure of the clause as a message»<sup>3</sup> (Halliday, 1967, p. 212), il nous semble donc difficile, comme le font Dik (1989) et Lambrecht (1994) entre autres, de considérer le topique comme «ce dont on parle», la définition portant à associer deux notions relevant de niveaux d'analyse distincts. L'objectif n'étant pas ici de critiquer terminologie et définition mais seulement de poser le cadre de l'étude, nous nous limiterons à dire qu'en fonction de son besoin communicatif, le locuteur définit un domaine focal et un domaine topical mais que l'organisation thématique, elle, est indépendante de sa volonté.

### 1.3. Focus complétif et focus contrastif

Même si nous partageons l'idée soutenue par Jackendoff (1972) que tout focus est de nature plus ou moins contrastive, deux types sont selon nous à distinguer. Contrairement à ce linguiste ou à Vallduví (1992), il nous semble en effet pertinent de subdiviser cette notion en focus complétif (ou informationnel) et en focus contrastif, seul le second impliquant un contraste explicite. Précisons cette dichotomie à partir d'une citation de Marandin (2006): «la mise en relief peut être horizontale»: c'est le cas d'un accent qui est plus saillant que les accents qui l'entourent. Elle peut être «verticale»: c'est le cas d'un élément qui est en concurrence avec d'autres éléments, ce qu'on appellera des alternatives». C'est dans cette optique, en distinguant, en quelque sorte, une focalisation de type syntagmatique d'une focalisation de type paradigmatique, que nous nous plaçons.

3 Trad. Le point de départ du message véhiculé par la proposition.

En effet, nous considérons que, dans un contexte déterminé, l'objectif du locuteur à travers son énoncé peut être soit de marquer un élément comme le plus informatif de sa prise de parole («mise en relief horizontale» / focus complétif), soit de le marquer comme le plus pertinent par rapport à d'autres possibles («mise en relief verticale» / focus contrastif). Dans ce sens, nous rejoignons Choi (1997, 1999)<sup>4</sup> et sa façon de définir la dichotomie complétif/contrastif (1997, p. 5): «I call the regular, pure new information type of focus 'completive focus' and the alternative-set-evoking focus 'contrastive focus'»<sup>5</sup>. Dans le même ordre d'idées, Nølke (1993, 1994) distingue une focalisation d'identification faible ou neutre, qui «sert à identifier un élément du paradigme pour lequel l'affirmation est vraie, sous-entendant ainsi qu'elle serait fausse pour ses autres éléments» (Nølke, 1993, p. 131), et une focalisation d'identification forte ou spécialisée qui crée une implication logique: «l'énoncé implique que la prédication est fausse pour les autres membres de l'ensemble» (Nølke, 1994, pp. 131-132). Les deux types de focus identifiés par ce linguiste se distinguent par le caractère implicite (sous-entendu) ou explicite (implication logique) de l'opposition à d'autres possibles, ce qui rejoint l'idée développée plus haut de distinguer deux réalisations distinctes d'une même fonction communicative.

### 1.3.1. Focus complétif

Nous définissons le focus complétif comme la partie de l'énoncé qui se distingue par le fait que c'est celle qui répond au besoin communicatif du locuteur en constituant l'apport informationnel: le prototype du focus complétif est l'élément répondant à une interrogative partielle. Obligatoire dans tout énoncé, il correspond à ce qui rend la prise de parole informative: le domaine focal doit donc être constitué au minimum d'un élément mais peut s'étendre à tout l'énoncé, comme nous l'avons évoqué précédemment avec les énoncés de type thétiq. Le focus complétif est donc à considérer comme un apport informationnel que le locuteur présente comme un ajout pertinent et «nouveau» pour son ou ses interlocuteurs. Nous parlons ici de la nouveauté du contenu de l'énoncé et non de la nouveauté d'éléments dans l'univers de discours (cf. les notions de «text internal world» et de «text-external world» dans Lambrecht, 1994, pp. 36-37), c'est-à-dire qu'un élément qui a déjà été mentionné dans la conversation peut aussi être le focus d'un énoncé à partir du moment où il introduit une nouvelle relation, information ou idée. Prenons un exemple:

- (6) A: Oui, c'est vrai, Pierre et Marie sont passés me voir hier soir. Mais qui te l'a dit? Parce que personne n'était au courant, à part nous trois...  
B: C'est MARIE qui me l'a dit. Je l'ai croisée ce matin.

4 Au total, cette linguiste distingue quatre fonctions communicatives qu'elle oppose par les traits +/- Nouveau et +/- proéminent: le topique, le tail, le focus complétif et le focus contrastif.

5 Trad. J'appelle «focus complétif» le focus normal, véhiculant une simple information nouvelle et «focus contrastif» le focus impliquant un ensemble d'alternatives.

Le fait d'avoir déjà mentionné «Marie» dans la conversation n'exclut en aucune façon que le syntagme puisse être le focus d'un énoncé: dans l'exemple (6), c'est sa mise en relation avec l'action de «dire» qui lui permet d'être focal. Dans le cadre de l'énoncé, le ou les éléments focus complétif sont donc ceux qui se distinguent des autres par le simple fait qu'ils constituent l'apport informationnel et qu'ils sont donc marqués comme tels dans la prise de parole.

### 1.3.2. Focus contrastif

Poursuivons maintenant avec le focus contrastif, élément dont la réalisation en italien est au cœur de l'article. Commençons par rappeler que le focus, en tant qu'apport informationnel, est un élément nécessaire dans tout énoncé et que le cas particulier du focus contrastif, élément impliquant une opposition paradigmatique, est à considérer comme une sous-catégorie qui, elle, n'est pas omniprésente. En effet, un élément occupe la fonction de focus contrastif seulement quand il est mis en opposition directe avec une ou plusieurs autres alternatives possibles, et ce que son référent soit déjà actif ou pas dans la conversation en cours<sup>6</sup>. Prenons un exemple pour chacun de ces deux cas:

(7) A: Je rentre en vélo et tu rentres à pieds.

B: Non, c'est TOI qui rentres à pieds.

(8) A: Tu as regardé la télévision hier?

B: Non, j'ai LU.

Dans l'exemple (7), un paradigme constitué de deux éléments («je» et «tu») est introduit contextuellement et «toi» dans l'énoncé de B est mis en opposition directe avec le second membre de l'ensemble («je»): l'énoncé a pour but d'asserter «action (A)» en excluant l'association «action (B)». De la même façon, dans (8), l'énoncé de B affirme «B (lire)» et exclut «B (regarder la télévision)». La seule différence par rapport à (7) est que la création du paradigme est simultanée à l'introduction du contraste, mais cela ne change rien et «lu» en (8), tout comme «toi» en (7) ont un statut communicatif identique.

## 2. Les différentes réalisations du focus contrastif en italien

Nous allons à présent nous concentrer sur l'expression du contraste en italien et plus précisément sur les stratégies considérées comme les plus appropriées à la transmission de ce type d'information. Nous en profiterons pour établir un lien entre transparence structurelle et variations diamésique et diastatique: les stratégies les plus facilement interprétables sont aussi celles qui ont la possibilité de franchir la limite oral/écrit et qui relèvent d'un registre de langue souvent plus élevé et inversement.

6 Qu'elle soit de type complétif ou contrastif, la focalisation ne dépasse donc pas les limites de l'énoncé et ne tient absolument pas compte du caractère accessible ou non, actif ou non, donné ou non... des éléments dans la discussion prise dans son ensemble.

## 2.1. La topicalisation contrastive ou focalisation contrastive à gauche

En italien, une seule structure est unanimement considérée par les linguistes comme réservée ou spécifique à l'expression du contraste, ladite «topicalisation contrastive». Une fois présentées les propriétés structurelles et informationnelles de ce type d'énoncé, nous introduirons le cas particulier du sujet, en considérant qu'il peut, comme tout autre élément, être introduit par cette structure spécifique.

### 2.1.1. Présentation de la structure

La stratégie traditionnellement présentée comme canonique en italien pour introduire un focus contrastif est souvent appelée «topicalisation contrastive», comme c'est le cas dans la grammaire italienne de référence, la *Grande Grammatica Italiana di Consultazione* (cf. Benincà, Salvi et Frison, 1988). Cette structure consiste à placer l'élément contrastif en position initiale (position souvent réservée au topique de l'énoncé, d'où le terme «topicalisation») et à le marquer fortement par l'intonation, sans qu'aucune reprise pronominale n'apparaisse. L'information véhiculée par cet élément est en contraste avec un pré-supposé précédent erroné, d'où sa qualification de «contrastive».

La dénomination majoritairement utilisée pour ce type d'énoncés ne nous semble pas des plus heureuses et n'est d'ailleurs pas adoptée par tous les linguistes: Stammerjohann (1986) et Berretta (1995), par exemple, préfèrent parler respectivement de «topicalisation rhématique» et de «rhématisation à gauche»<sup>7</sup>. En ce qui nous concerne, il ne nous semble ni pertinent de parler de «topicalisation», puisque l'élément antéposé constitue un apport informationnel et est focal, ni de «rhématisation», puisque la notion ne renvoie pas au niveau communicatif. De ce fait, et au vu des propriétés syntaxiques, prosodiques et informationnelles de ce type d'énoncé, nous considérons qu'il est plus adapté de lui attribuer le nom de «focalisation contrastive à gauche» (FCG dorénavant). Outre ces divergences terminologiques, la construction est unanimement décrite comme propre à la focalisation contrastive en italien (cf., entre autres, Lambrecht, 1988, 1994 ou Belletti, 2001, 2005) et comme très proche de la clivée en termes de contextes d'utilisation et donc de valeur pragmatique (Benincà, Salvi et Frison, 1988 ou Berretta, 1995).

Terminons par un exemple de FCG:

(9) A: Prima di ristrutturare la casa, vorrei consultare un muratore.

Avant de restructurer la maison voudrais (1sg) consulter un maçon.

'Avant de restructurer la maison, je voudrais consulter un maçon.'

B: UN ARCHITETTO dovresti consultare.

Un architecte devrais (2sg) consulter

'C'est un architecte que tu devrais consulter.'

L'énoncé introduit par le locuteur fictif B a pour but de souligner le fait que selon lui, et contrairement à ce que pense A, ce dernier a besoin de consulter

7 Pour cette linguiste, le terme «topicalisation» est moins bon car les éléments concernés par cette construction sont rhématiques et non thématiques.

un architecte et non un maçon: la position et l'accentuation du COD «un architetto / un architetto» sont alors les marques visibles de son statut communicatif de focus contrastif. La FCG, structure attestée en italien, est donc directement dépendante de la prosodie et relève, par conséquent, à la fois de la dimension orale et d'une utilisation quotidienne de la langue.

### 2.1.2. Le cas du sujet

En italien, sous certaines conditions, le sujet pronominal est syntaxiquement optionnel, c'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire à la bonne formation des énoncés:

- |   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| (10) a. Dormo.<br>Dors (1sg)<br>'*Dors. / Je dors.' | b. Io dormo.<br>Je dors<br>'Je dors.' |
|---|---------------------------------------|

Si les générativistes (Belletti, 2001, 2005, Friedemann, 1995...) s'appuient sur la présence à l'initiale d'un pronom phonétiquement nul pour justifier l'absence de sujet «visible» dans un énoncé, nous considérons simplement qu'à partir du moment où l'élément pronominal sujet est directement identifiable (pas d'ambiguïté sur la personne) et que le locuteur ne voit pas l'intérêt communicatif de l'exprimer de façon explicite (pas de proéminence d'un point de vue pragmatique), il lui est possible de n'être réalisé que dans la morphologie verbale (désinence). Dans le cas contraire, il pourra être placé après ou avant le verbe<sup>8</sup> (nous renvoyons à Lambrecht, 1994, p. 115 pour un exemple comparatif français-italien). En position préverbale, il nous semble pertinent de distinguer un cas «neutre» dans lequel le sujet n'est pas accentué (topique) et un cas «spécialisé» dans lequel il l'est (focus). Dans cette position, l'accentuation, comme le confirmeront les intuitions des locuteurs natifs, est suffisante pour marquer le statut focal du sujet et il est donc possible d'avoir une FCG du sujet, dont voici un exemple:

- (11) A: Mi sa che Piero sarà in ritardo.  
'Je pense que Pierre sera en retard.'
- B: Secondo me, MARIA sarà in ritardo, non Piero.  
'A mon avis, (c'est) Marie (qui) sera en retard, pas Pierre.'

Le sujet «Maria» dans l'énoncé B est un focus contrastif, l'objectif du locuteur étant de rejeter «être en retard (Pierre)» et d'asserter «être en retard (Marie)»: l'élément est placé à l'initiale<sup>9</sup> et accentué, on a donc un cas de FCG du sujet. Sornicola (1981) partage notre point de vue sur la question puisque, d'une part, elle considère que l'accentuation du sujet préverbal suffit à créer une opposition paradigmatique (1981, p. 192) et que, d'autre part, elle la rapproche de la phrase clivée (1981, p. 221) en termes de découpage information-

8 Le sujet peut aussi être détaché (à gauche ou à droite) mais nous ne tiendrons pas compte de cette possibilité, puisqu'elle n'est pas adaptée si l'argument est focal.

9 Nous ne tenons pas compte des éléments extraposés à gauche («secondo me / à mon avis» dans l'énoncé B de l'exemple (11)), qui sont, en quelque sorte, «hors énoncé».

nel. Cependant, cette réalisation du sujet n'est pas spécifique au contraste mais seulement à la focalisation, comme le montre l'exemple suivant:

(12) A: Secondo te, chi sarà in ritardo stasera?

'À ton avis, qui sera en retard ce soir?'

B: MARIA E GIANNI arriveranno tardi, lavoranno fino alle nove.

'Marie et Jean arriveront tard, ils travaillent jusqu'à neuf heures.'

Dans (11) comme dans (12), le sujet de l'énoncé B présente les mêmes propriétés positionnelles et accentuelles mais un statut informationnel distinct puisque dans le second cas, il ne constitue qu'un apport informatif, sans contraste explicite.

Contrairement aux autres arguments et aux circonstants, un sujet antéposé et accentué n'est pas forcément un cas de FCG, ces deux caractéristiques sont donc nécessaires mais pas suffisantes pour dire qu'il y a contraste: seules les données contextuelles permettent de voir de quel type de focalisation nous sommes en présence.

## 2.2. Le clivage

Outre la FCG, un autre moyen de marquer un élément comme focus contrastif en italien est de l'isoler dans la proposition principale d'une phrase clivée<sup>10</sup>. Considéré comme un emprunt au français, datant du 17<sup>e</sup> siècle selon Migliorini (1978), le clivage en italien propose un schéma structurel calqué sur celui de la langue d'emprunt (auxiliaire «essere/être» et présence de deux propositions, une indépendante dite «présentative» («c'est X / è X») et une dépendante qui prend la forme d'une relative («que... / che...»))<sup>11</sup>, et ne se distingue que par la conjugaison de l'auxiliaire à toutes les personnes<sup>12</sup>.

Au niveau informationnel, la clivée italienne a un domaine d'utilisation plus réduit que la clivée française: si la construction est adaptée à l'expression d'un contraste explicite dans les deux langues, elle est peu pertinente en italien quand il s'agit de n'introduire qu'une opposition implicite (focus complétif),

10 On distingue traditionnellement la clivée dans laquelle l'élément focalisé est introduit avant la relative et la pseudo-clivée, caractérisée par la séquence inverse, comme dans «celui que j'ai rencontré, c'est Pierre».

11 En italien, il est possible d'avoir recours à une autre forme de clivage comprenant une principale et une infinitive introduite par «a/à». Cependant, cette structure relève plus du domaine de l'écrit littéraire que de celui de l'oral quotidien et est soumise à de très lourdes restrictions en ce qui concerne l'élément focalisé. En effet, il est possible d'avoir ce clivage «implicite» seulement quand l'élément focalisé est le sujet sémantique de l'infinitif, qu'il soit agent de l'action introduite (l'infinitif sera à la voix active) ou son patient (l'infinitif sera à la voix passive):

(i) È stata Maria a comprare il pane. / C'est Marie qui a acheté le pain.

(ii) È stato il pane ad essere comprato da Maria. / C'est le pain qui a été acheté par Marie.

12 En français, l'auxiliaire «être» n'est réalisé que sous deux formes, les troisièmes personnes du singulier et du pluriel: «c'est toi..., c'est Marie..., ce sont eux, ..., ce sont les parents...». En revanche, en italien, «essere/être» se décline à toutes les personnes: «sono io... / c'est moi...», «sei tu... / c'est toi...», «è Maria... / C'est Marie...»...

contrairement à ce qu'il se passe en français. Dans la langue d'origine, le clivage n'a pas une place bien définie et est intermédiaire entre les deux types de focalisation, statut particulier que relève Nølke (1994, p. 130) quand il écrit que «fonctionnellement, il ressemble à la focalisation neutre, formellement à la focalisation spécialisée». Si pour répondre à une question en «qui», la clivée est parfaitement adaptée en français, l'italien utilise une stratégie distincte: placer l'élément focalisé en position finale (avant les éventuels éléments détachés à droite), position qui est associée par défaut à l'accent principal de l'énoncé. Illustrons ces propos par un exemple:

- (13) A: Chi ha mangiato la mela?      A: Qui a mangé la pomme?  
 B: L'ha mangiata MARIA.            B: \* L'a mangée Marie.  
 B': È MARIA che l'ha mangiata.    B': C'est Marie qui l'a mangée.

Contrairement au français, l'italien dispose d'une alternative à la clivée (B), moins «coûteuse» et donc préférée dans l'usage, puisqu'il n'y a ni ajout d'élément, ni phrase complexe, ni schéma prosodique «particulier» (pour plus de détails, cf. Belletti, 2005, p. 70 et suivantes).

Revenons à l'expression du contraste. Comme nous l'avons introduit précédemment, le clivage atteint sa pertinence maximale dans les deux langues si le constituant isolé est focus contrastif. En effet, parmi les différents types de focus contrastif que distingue Dik (1989, p. 283), le clivage est la structure canonique pour réaliser ce qu'il nomme le «focus replacing» (cf. ex. (14)) et le «focus selecting» (par exemple X dans «c'est X que j'ai vu» en réponse à «tu as vu X ou Y?»):

- (14) A: Pietro ha mangiato la mela.    B: No, è MARIA che l'ha mangiata.  
 A: 'Pierre a mangé la pomme.'    B: 'Non, c'est Marie qui l'a mangée.'

Dans cet échange, il y a, pour reprendre la terminologie de Dik, le remplacement d'une donnée X («Piero») par une donnée Y («Maria»). L'apport informationnel réside dans cette substitution, la relative véhiculant des informations présupposées.

D'un point de vue formel, le clivage se distingue de la FCG par le fait qu'il propose un marquage net des éléments de par le matériel spécifique utilisé, ce qui lui permet de disposer d'une plus grande liberté d'apparition tant en termes diamésiques que diastratiques. D'un point de vue informationnel, en revanche, il s'en rapproche par le besoin communicatif pour lequel il est canonique, même si seule la FCG est unanimement présentée comme spécifique en italien à l'introduction d'un apport informationnel de type contrastif.

### 2.3. Position finale et accentuation: marques de la focalisation

Aux deux stratégies précédentes, respectivement fortement liée (clivage) et réservée (FCG) à l'introduction d'un focus de type contrastif, s'ajoute le marquage destiné à tout élément focalisé en italien: par défaut, le focus est placé en position finale, position associée à l'accent principal de l'énoncé. Dans les énoncés suivants (15), qui comprennent tous un sujet un verbe et un COD, l'ultime constituant peut être un focus de type complétif (si l'énoncé répond

par exemple à «chi? / qui?» en (15a), à «che cosa? / quoi?» en (15b) et à «che cosa hai fatto con la macchina? / qu’as-tu fait avec la voiture?» en (15c) ou de type contrastif (impliquant le type d’oppositions suivantes: «lui, non lei / lui, pas elle» en (15a), «la macchina e non la moto / la voiture et non la moto» en (15b) et «guidata e non solo parcheggiata / conduite et pas seulement garée» en (15c)):

- (15) a. La macchina l’ha guidata LUI.  
 La voiture l’ a conduite il  
 ‘La voiture, c’est lui qui l’as conduite.’  
 b. (Lui) Ha guidato la MACCHINA.  
 ‘Il a conduit la voiture. / C’est la voiture qu’il a conduite.’  
 c. La macchina (lui) l’ha GUIDATA.  
 ‘La voiture, il l’a conduite.’

Le placement en position finale associé à l’accentuation principale est donc à considérer comme une stratégie unitaire marquant les éléments focalisés, quels qu’ils soient. Attardons nous simplement sur l’exemple (15a), concernant un sujet focalisé à droite. L’énoncé nous montre que cet argument, en plus d’avoir une réalisation pronominale syntaxiquement optionnel, peut aussi être inversé en italien: il est question d’inversion libre du sujet. Justement décrite par Marandin (2003, p. 348, note 4) comme «non soumise à une contrainte de légitimation syntaxique», l’inversion du sujet est libre d’un point de vue syntaxique mais strictement dépendante de la structure de l’information de l’énoncé et en particulier de la valeur communicative que le locuteur lui associe: un sujet topique est nécessairement préverbal (ou disloqué à droite mais il s’agit alors plutôt d’un «tail», cf. Choi, 1999) alors qu’un sujet focus est relativement libre d’un point de vue positionnel.

Pour conclure, l’accentuation d’un élément placé en position finale n’est donc pas spécifique à l’expression du contraste alors que son accentuation en position initiale (la FCG) semble être réservée à la transmission de ce type d’information. Malgré son manque de spécificité, cette focalisation «par défaut» a l’avantage, par rapport aux deux autres stratégies, de permettre une lecture non ambiguë, et ce sans avoir recours à l’ajout de matériel spécifique, d’où son adaptation à une utilisation tant orale qu’écrite de la langue, quel que soit le registre. Quoi qu’il en soit, l’important est de noter que plus que sa position, qui peut varier, c’est l’accentuation de l’élément focus contrastif qui est nécessaire à sa réalisation, ce marquage étant l’unique point commun entre les trois types de focalisation décrits précédemment.

#### **2.4. La réalisation du focus contrastif en français: remarques sur des différences notables**

En français, la syntaxe et la structure informationnelle «gagnent et perdent à la fois dans la compétition» (traduction de Lambrecht, 1994: 25). En effet, d’un côté, l’ordre de la phrase est grammaticalement très contrôlé. Par conséquent, la langue ne permet pas librement l’inversion sujet-verbe ou d’autres types de variations que l’on trouve dans des langues comme l’italien, où l’or-

dre des mots est contrôlé pragmatiquement. D'un autre côté, il est communément admis que les stratégies alternatives du français font que la structure de l'énoncé reflète directement sa fonction pragmatique. Contrairement à ce qu'il se passe en italien, l'ordre relativement fixe des mots en français impose donc de passer essentiellement par d'autres moyens syntaxiques afin de marquer le statut pragmatique des éléments de l'énoncé. Cette différence entre les deux langues s'illustre parfaitement en ce qui concerne la réalisation du focus contrastif. Ne disposant ni de la FCG, ni de l'inversion libre du sujet, le français a développé des stratégies alternatives, qui fonctionnent non pas par modifications positionnelles mais par ajouts d'éléments.

Il y a tout d'abord la phrase clivée, que nous avons déjà présentée comme étant canonique en français quelque soit le constituant à focaliser, et ce que le contraste à introduire soit implicite ou explicite. Une seule restriction pèse sur l'utilisation de cette structure dans un but contrastif: le contenu de la relative doit être présupposé. Et cette caractéristique fait toute la spécificité du clivage, le statut d'élément asserté étant, de ce fait, uniquement réservé aux syntagmes isolés.

Outre cette structure syntaxique, la langue a principalement recours à une autre stratégie, qui consiste à insérer dans l'énoncé des éléments focalisateurs, qui ont pour seul but de marquer de façon explicite le statut contrastif d'un des constituants. Ces énoncés, dits à «focalisation de correction» chez Nølke (1993: 49 et 60), ont la particularité de voir un de leur constituant marqué comme contrastif sans pour autant, contrairement à ce qu'il se passe pour le clivage, exclure la possibilité pour le reste de l'énoncé d'être informatif. Par éléments focalisateurs, nous entendons, entre autres, des expressions du type «pour sa part, quant à lui...» ou l'utilisation des pronoms toniques, dont voici un exemple:

- (16) A: Je ne suis pas le seul en retard, Paul n'est même pas encore arrivé!  
B: Paul, LUI, il a téléphoné pour me prévenir.<sup>13</sup>

«Lui» est ici un focalisateur, c'est-à-dire qu'il est introduit par le locuteur à des fins strictement communicatives, dans le seul but de créer une opposition paradigmatique. L'ajout du pronom tonique, accentué et détaché, est nécessaire et suffisant pour donner à l'énoncé une valeur contrastive. En effet, sans ce pronom de renforcement («Paul, il a téléphoné pour me prévenir»), l'opposition entre «toi» et «lui» disparaît totalement.

Cette brève comparaison italien/français sur le thème de la réalisation du focus contrastif a eu pour but de montrer que les caractéristiques syntaxiques d'une langue influent largement sur les types de marquages: alors que l'italien dispose d'une flexibilité en termes d'ordre des mots qu'il exploite à son maxi-

13 Il est intéressant de remarquer que dans notre exemple, où le prédicat «a téléphoné» n'est pas présupposé, la clivée est infidèle au contexte:  
B': #C'est Paul qui a téléphoné pour me prévenir.  
Les deux stratégies ne sont donc pas substituables ou interchangeables et leur utilisation va dépendre de la présence ou de l'absence d'autres éléments présupposés dans l'énoncé.

mum à des fins pragmatiques, le français, plus limité de ce point de vue, a recours à des stratégies qui ne se limitent pas à de simples changements positionnels mais fonctionnent par ajouts d'éléments («c'est... que / qui», focalisateurs...) qui modifient l'énoncé aux niveaux syntaxique, discursif et prosodique.

### 3. Regard du locuteur sur la réalisation du focus contrastif en italien: étude de quelques cas particuliers

Après avoir présenté les trois stratégies dites pertinentes en italien afin de marquer un élément de l'énoncé comme focus contrastif, nous allons à présent les confronter aux intuitions d'un échantillon de 20 locuteurs natifs. Nous commencerons par présenter la manière dont nous les avons interrogés, puis analyserons les données à partir des paires structurelles suivantes: FCG vs. clivage, focus final vs. FCG et enfin SV vs. VS, pour le cas spécifique du sujet.

#### 3.1. Présentation de l'étude

Le travail s'est effectué en Sardaigne sur un total de 20 locuteurs natifs (dont 18 sardes), neuf femmes et 11 hommes, et la moyenne d'âge de l'ensemble du groupe est de 32 ans. Par conséquent, l'étude ne prend en compte qu'un infime échantillon de locuteurs, homogène d'un point de vue géographique, et n'a pour but que de présenter quelques cas particuliers. Nous avons interrogé chaque personne sur des paires d'énoncés, à partir de cinq questions et avons enregistré les discussions. Sur les cinq paires proposées au total, nous nous intéresserons dans cet article à trois d'entre elles<sup>14</sup>, une opposant une FCG et une clivée (17), une opposant un focus final et une FCG (18) et une opposant un sujet préverbal et postverbal (19):

(17)

IL DOLCE(,) ha portato (Marco).  
Le gâteau a apporté (Marc)

'C'est le gâteau qu'il (/que Marc)  
a apporté.'

È IL DOLCE che (Marco) ha portato.  
C'est le gâteau qu'il (/que Marc) a  
apporté

'C'est le gâteau qu'il (/que Marc) a  
apporté.'

(18)

(Io) ho guardato QUESTO FILM.  
J' ai regardé ce film

'J'ai regardé ce film.'

QUESTO FILM(,) ho guardato (io).  
Ce film ai regardé je

'C'est ce film que j'ai regardé (, moi).'

(19)

LEI l'ha comprato.

Elle l'a acheté

'(C'est) Elle (qui) l'a acheté.'

L'ha comprato LEI.

L' a acheté elle

'(C'est) Elle (qui) l'a acheté.'

14 Les deux autres paires présentent respectivement une dislocation à gauche / à droite et des énoncés SV et VS avec un verbe inaccusatif, type de verbe traditionnellement associé à la structure VS quelle que soit la fonction communicative du sujet.

Les énoncés utilisés dans l'étude proposent de travailler sur les deux arguments directs, c'est-à-dire introduits sans préposition: le sujet dans la paire (19) et le COD dans les paires (17) et (18). L'ensemble des énoncés, mis à part les cas de FCG, présente une réalisation des éléments qui a été observée lors d'enregistrements de conversations spontanées. En revanche, les deux exemples de FCG, structure dont nous n'avons aucun exemple dans notre corpus, ont été créés à partir de données grammaticales, dans le seul but de confronter les descriptions proposées dans ces ouvrages à l'utilisation réelle de la langue.

A partir de ces paires d'énoncés, voici les cinq questions qui ont été posées pour diriger les discussions:

- 1) A ton avis, quelle est la différence dans la construction de ces deux phrases?
- 2) Y a-t-il une différence ou une nuance de sens entre les deux?
- 3) Des deux, laquelle utilises-tu le plus souvent?
- 4) Peux-tu trouver deux contextes ou situations dans lesquels chaque phrase te semble parfaitement adaptée?
- 5) Quel est l'élément le plus important à ton avis dans chaque phrase?

Nous allons à présent considérer le jugement des locuteurs natifs à la fois sur les structures proposées et sur leurs contextes d'utilisation respectifs, pour ensuite confronter ces intuitions aux descriptions proposées dans la partie précédente.

### 3.2. FCG vs. Clivage

La première paire proposée opposait un cas de FCG (20a) et un cas de clivage (20b), les deux stratégies traditionnellement décrites comme canoniques à l'expression du contraste en italien:

(20)

- |   |   |
|---|---|
| <p>a. IL DOLCE(.) ha portato (Marco).<br/>Le gâteau a apporté (Marc)<br/>'C'est le gâteau qu'il (/que Marc) a apporté.'</p> | <p>b. È IL DOLCE che (Marco) ha portato.<br/>C'est le gâteau qu'il (/que Marc) a apporté<br/>'C'est le gâteau qu'il (/que Marc) a apporté.'</p> |
|---|---|

#### 3.2.1. Les structures

Partons des principales remarques qui nous ont été faites sur l'aspect formel des deux énoncés, sans introduire de données contextuelles:

- En ce qui concerne (20a), qui présente l'ordre OV(S), les locuteurs ont eu quelques difficultés à accepter la position initiale de l'objet, qui est apparue de façon générale comme peu naturelle. 14 d'entre eux ont d'ailleurs proposé spontanément des énoncés alternatifs, plus transparents structurellement que la FCG: la majorité des interrogés lui aurait substitué la structure (S)VO, dans laquelle le COD se retrouve focalisé en position finale («(Marco) ha portato il dolce / Marc/Il a apporté le gâteau»). Deux possibilités ont été proposées afin de maintenir le COD de l'énoncé de base («il dolce/le gâteau») en position initiale: la transformation passive

(«il dolce è stato portato (da Marco) / le gâteau a été apporté (par Marco)») et le passage à une dislocation à gauche par simple ajout d'une reprise pronominale permettant de relier l'objet direct au reste de l'énoncé («Il dolce, l'ha portato / le gâteau, il l'a apporté»).

- La clivée présente en (20b) a suscité moins de remarques de la part des locuteurs sur son aspect structurel. Simplement décrite comme une phrase complexe permettant de dégager deux blocs d'information distincts, elle n'a posé aucun problème d'acceptabilité aux interrogés et seuls 5 d'entre eux ont proposé la variante (S)VO, dite «canonique», comme un équivalent sémantique moins complexe.
- Enfin, sur la question de l'énoncé préféré ou le plus utilisé, les intuitions convergent et la grande majorité des locuteurs (15 sur 20) qualifie le clivage comme la structure la plus correcte et la plus facilement interprétable et utilisable. Le rejet massif de (20a) et les nombreuses alternatives que les locuteurs en proposent viennent de la position initiale de l'objet et du manque de lien entre cet élément et le reste de l'énoncé: la structure porte à penser que «il dolce / le gâteau» est sujet, ce qui rend difficile son interprétation aux yeux des personnes interrogées. C'est à cause de ce manque de clarté structurelle que l'acceptabilité, la correction et même la sémantique de l'énoncé sont mises en doute par la moitié des locuteurs. D'un point de vue diatopique, notons simplement que la réaction des locuteurs face à l'énoncé OV(S) montre qu'ils distinguent de façon nette le système linguistique du sarde de celui de l'italien: si le fait d'avoir le verbe en position finale est caractéristique de la construction de la phrase en sarde<sup>15</sup>, «langue» qui a conservé ce trait latin, il n'en reste pas moins que les locuteurs ne transposent pas ce trait syntaxique du substrat à l'italien.

Le premier regard porté sur la FCG et le clivage favorise donc largement la seconde structure, qui profite d'une plus grande transparence syntaxique. De plus, le fait que les énoncés soient présentés sous une forme écrite ne fait qu'accentuer les difficultés rencontrées pour la lecture de la FCG, structure dont l'interprétation est directement dépendante du marquage prosodique.

### 3.2.2. Les contextes

Introduisons à présent les résultats concernant la mise en contexte des deux énoncés, dans lesquels les locuteurs s'accordent à dire que l'élément marqué comme «le plus important» (le focus) est «il dolce / le gâteau».

Commençons par la mise en contexte de l'énoncé «il dolce(.) ha portato (Marco)». Afin d'introduire cette FCG, aucun des locuteurs n'a proposé un contexte de type contrastif et seul le statut de focus complétif a spontanément été attribué au COD de l'énoncé. En effet, l'unique situation suggérée afin d'énon-

15 Pour illustrer ces propos, un locuteur nous a proposé l'exemple suivant:

(iii) A casa sei?

A maison es

Tu es à la maison?

cer (20a) est en réponse à une question partielle portant sur l'objet: «che cosa ha portato (Marco)? / Qu'a-t-il apporté (Marc)?». Voici pour exemple, le contexte le plus développé qui nous a été proposé:

- (21) A: Alla fine hai invitato anche Marco alla cena. Cosa ha portato?  
'Au final tu as aussi invité Marco au repas. Qu'a-t-il apporté?'  
B: Il dolce ha portato.  
Le gâteau a apporté  
'Il a apporté le gâteau. / C'est le gâteau qu'il a apporté.'

Les locuteurs ont donc su identifier par eux-mêmes le statut focal de l'objet attribué par la structuration de l'énoncé mais pas celui de focus contrastif, dont la FCG est censée être la réalisation par excellence. Et même quand nous leur avons proposé un contexte explicitement contrastif («Marc a amené le pain, c'est bien ça?»), seuls deux locuteurs ont accepté la FCG comme réponse possible alors que tous auraient naturellement répondu par (S)VO, énoncé qualifié de «parfait» dans ce cadre.

Passons à la clivée. La première difficulté pour (20b) a été que certains locuteurs y ont vu une présentative et non une clivée de prime abord. En effet, ces derniers sont d'abord partis du présupposé que le gâteau était présent dans la situation extralinguistique (il est sur la table, on a un ensemble de gâteaux et on en montre un...) et était qualifié ou présenté dans la subordonnée (ce gâteau spécifique est celui qu'a apporté Marc). En d'autres termes, ils ont considéré (20b) comme un équivalent à «ceci est / voici le gâteau qu'a apporté Marc»<sup>16</sup> et non pas comme l'assertion de ce que cette personne a effectivement apporté. La plupart des locuteurs ont cependant relevé le statut focal de l'objet et l'ont plus naturellement associé à un contraste explicite qu'implicite. En d'autres termes, l'interprétation de l'énoncé s'est naturellement orientée vers une opposition paradigmatique entre un objet en particulier, «il dolce / le gâteau», et un autre ou un ensemble d'autres possibles, position que partagent 12 des locuteurs. Le clivage est d'ailleurs parfaitement décrit par l'un d'entre eux comme semblant «se référer à une série d'objets parmi lesquels un (le gâteau) a été apporté par Marc», propos qu'il illustre dans le contexte qu'il propose:

- (22) A: Tutte queste cose le ha portate Marco?  
Toutes ces choses les a apportées Marc  
'Toutes ces choses, c'est Marc qui les a apportées?'  
B: È il dolce che ha portato.  
'C'est le gâteau qu'il a apporté.'

Confrontés à l'opposition FCG-clivage, les locuteurs interrogés ont donc massivement rejeté la première structure au profit de la seconde, syntaxiquement plus transparente. D'un point de vue informationnel, la clivée a globalement

16 Voici quelques uns des contextes proposés pour cette lecture de l'énoncé:

(iv) Chi l'ha portato questo dolce? / Qui l'a apporté ce gâteau?

(v) Che cos'è quella cosa che c'è nel tavolo? / C'est quoi cette chose qui est sur la table?

(vi) Di chi è (il dolce)? / De qui est-il (le gâteau)?

été perçue comme adaptée à la réalisation d'un focus contrastif. En ce qui concerne le cas de FCG proposé, l'aspect formel de l'énoncé a posé problème aux personnes interrogées et elles n'ont pas été capables de l'insérer contextuellement. Si cette difficulté ne remet pas en cause le fait que la FCG soit spécifique à la transmission d'une information de type contrastif en italien, elle laisse penser que les locuteurs ne sont peut-être pas conscients d'utiliser ce type de structure à l'oral et/ou que son usage est effectivement assez limité ou peu fréquent. Si ces deux raisons peuvent être invoquées afin d'expliquer l'attitude des locuteurs face à une FCG, nous aurions tendance à favoriser la seconde, c'est-à-dire la rareté relative de la structure dans l'usage. En effet, à un niveau personnel tout d'abord, nous nous sommes aperçue que nous n'avions aucun cas de FCG dans les enregistrements que nous avons effectués et retranscrits. Et de façon générale, nous avons remarqué que les différents linguistes évoquant la FCG utilisent (presque) toujours des exemples construits et à notre connaissance, il n'existe aucune étude sur corpus de la FCG. Tout ceci nous laisse effectivement penser qu'en termes d'usage, la FCG est loin derrière d'autres structures comme le clivage ou la dislocation, qui ont la possibilité de passer la barrière oral/écrit.

### 3.3. Focus final vs. FCG

Passons à présent à la seconde paire d'énoncés, qui oppose un focus final (23a) et une FCG (23b) du COD:

- |                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| (23) a. (Io) ho guardato QUESTO FILM. | b. QUESTO FILM(,) ho guardato (io).       |
| J' ai regardé ce film                 | Ce film ai regardé je                     |
| 'J'ai regardé ce film.'               | 'C'est ce film que j'ai regardé (, moi).' |

Les deux énoncés se distinguent seulement par un ordre linéaire inverse: le verbe précède ou suit le COD. Si (23a) ne pose aucun problème aux locuteurs par sa structure et son interprétation, la FCG présente en (23b) suscite exactement les mêmes réflexions que celle de la paire précédente, que ce soit en termes de correction, d'utilisation, ou de clarté. D'un point de vue informationnel, la situation semble cependant plus claire entre (S)V(O) et OV(S) qu'entre OV(S) et clivage (paire précédente): l'énoncé (S)V(O) est globalement considéré comme plus «indicatif ou général» et n'impliquant pas «d'opposition directe» alors que l'énoncé OV(S) est décrit comme étant plus «spécifique», «emphatisant» le complément et impliquant «un choix». A la différence de la paire précédente, qui opposait deux structures radicalement distinctes dont une phrase complexe, celle-ci regroupe deux énoncés simples utilisant exactement le même matériel syntaxique mais disposé différemment. Ce parallélisme facilite d'une certaine façon le «travail» comparatif des locuteurs dont l'analyse, globalement meilleure, vient appuyer notre thèse selon laquelle nous sommes en présence de deux types distincts de focalisation, une syntagmatique et une paradigmatique, idée sur laquelle nous reviendrons.

Commençons par considérer la mise en contexte de (23a), énoncé (S)VO avec un focus final. Comme nous l'avons introduit précédemment, le placement en position finale et l'accentuation d'un élément en italien n'est pas spécifique à la focalisation contrastive mais à la focalisation «tout court». Et c'est exactement ce que révèlent les données récoltées dans cette étude puisque les locuteurs oscillent entre deux formes de focalisation pour «questo film / ce film»: une «neutre» (absence de paradigme) et une «spécialisée» (présence d'un paradigme). En effet, la première moitié des contextes proposés ne fait pas mention d'un ensemble de possibles dont «questo film / ce film» ferait partie mais voit cet élément comme une unité isolée qui vient identifiée comme «la chose qui a été regardée». Si les différentes suggestions contextuelles se divisent en deux groupes, celles qui introduisent le film pour la première fois dans l'énoncé et celles dans lesquelles celui-ci est déjà présent contextuellement (à la télévision, sur une affiche de cinéma...), elles ont toutes le point commun de ne faire mention de rien d'autre que d'un seul film spécifique. L'autre moitié des situations proposées, sept au total, incluent, elles, une opposition explicite: le point de départ est alors un ensemble (de films) dont le locuteur isole un des membres (un film) en lui attribuant une propriété particulière, que ne partage pas les autres éléments du paradigme (celle d'avoir été visionné). Cependant, afin de répondre à ce besoin communicatif, certains locuteurs ont proposé des alternatives à l'ordre (S)VO, comme la clivée («è questo il film che ho guardato / c'est celui-ci le film que j'ai vu») ou une structure VOS («ho guardato questo film io / moi, j'ai vu ce film»).

Malgré le rejet de la FCG (23b) par la disposition des éléments et le manque de connexion qu'elle présente, il est intéressant de noter que cette structure est tout de même légèrement préférée au focus final pour introduire un contraste explicite (neuf sur 20). En effet, afin de décrire le contexte d'utilisation de (23b), les locuteurs ont souvent recours à l'idée d'une liste ou d'une série de film, au sein de laquelle est fait un choix particulier («Quali film hai guardato? / Quels film as-tu regardé?»; «Quale hai guardato? / Lequel as-tu regardé?»). L'analyse du COD comme focus contrastif apparaît également à travers les termes utilisés, «opposition», «confrontation directe», «correction», «exclusion du reste du paradigme»..., mais aussi la tendance qu'ont les locuteurs à venir renforcer l'énoncé de base afin d'accentuer l'effet oppositif («non quell'altro / pas celui-là», «non quello che dici tu / pas celui que tu dis»...).

Le regard porté par les locuteurs sur la paire focus final-FCG est sans surprise: il confirme à la fois que la première stratégie est canonique pour marquer le statut focal ou asserté d'un élément mais aussi que la FCG, malgré son manque de transparence structurelle, s'insère parfaitement dans le cadre d'une opposition directe. En effet, si tous s'accordent à attribuer le maximum de prééminence à l'objet dans les deux cas, les locuteurs oscillent entre les deux types de focalisation pour (S)VO alors qu'ils favorisent largement le type contrastif pour OV(S). Il nous semble alors possible d'analyser la focalisation en finale et la focalisation à l'initiale comme étant chacune spécialisée dans un axe: syntagmatique pour la première, quand l'identification prévaut sur l'opposition et paradigmatique pour la seconde, quand l'opposition prévaut sur

l'identification. Partant du principe que tout focus est de nature plus ou moins contrastive, on aurait alors une sorte de continuum entre les deux stratégies en italien: si quand j'asserte X, ma priorité est plus d'attribuer à X un statut particulier par rapport aux autres éléments syntagmatiques que de rejeter Y, Z... autrement dit les autres membres du paradigme, on aura recours à la focalisation neutre alors que si mon objectif premier est de distinguer X sur l'axe vertical, on aura recours à la focalisation spécialisée, la FCG.

### 3.4. Le cas du sujet: SV vs. VS

La dernière paire d'énoncés concerne le sujet et sa focalisation, en lien avec la possibilité d'inversion libre qu'a cet argument en italien:

- |                                  |                                  |
|----------------------------------|----------------------------------|
| (24) a. LEI l'ha comprato.       | b. L'ha comprato LEI.            |
| Elle l' a acheté                 | L' a acheté elle                 |
| '(C'est) Elle (qui) l'a acheté.' | '(C'est) Elle (qui) l'a acheté.' |

Comme nous l'avons introduit précédemment, que cet argument occupe la position préverbale ou postverbale, il semble que son accentuation soit suffisante au marquage de son statut focal. Nous allons donc essayer de voir comment est perçue chacune des deux positions du sujet par les utilisateurs de la langue et quel type de statut informationnel est attribué à l'argument dans les deux cas.

Face à l'opposition SV–VS, la première réflexion des locuteurs est d'ordre normatif, basée sur la traditionnelle description de l'italien comme une langue SVO: les deux ordres sont corrects mais SV, de par la position préverbale du sujet, est la forme dite «régulière» ou «normale», qui s'utilise à l'écrit. Cependant, dès qu'il est question de l'utilisation réelle des deux variantes, 17 des 20 locuteurs annoncent sans hésiter qu'ils préfèrent et utilisent plus souvent (24b), quelque soit le contexte. Intéressons nous à la justification fournie par huit d'entre eux: «le sujet est optionnel mais si je veux l'exprimer, je le mets en position postverbale», ce qui revient à dire que le pronom sujet est optionnel au niveau syntaxique mais pas pragmatique et que si le besoin communicatif en nécessite la présence, sa position par défaut sera la frontière droite de l'énoncé.

En ce qui concerne (24a), seuls quatre interrogés voient «lei l'ha comprato» et «l'ha comprato» comme des équivalents ayant pour but commun d'asserter que l'achat a été effectué et non de l'associer à une personne spécifique. Pour tous les autres, la présence en position préverbale du pronom sujet met de suite «en relief» la personne qui a accompli l'action et l'objectif de la prise de parole est alors d'identifier et d'émphatiser l'agent de cette action. Par rapport à (24b), l'affirmation est décrite comme étant plus «directe», plus «spécifique» voire «accusatrice»<sup>17</sup>. En effet, si les locuteurs sont unanimes pour dire que la

17 Le sens accusatif de l'énoncé se ressent particulièrement dans un des contextes qui nous ont été proposés, repris ci-dessous:

(vii) A: Che brutto questo tappeto!  
Qu'il est laid ce tapis!

B: Ma TU l'hai comprato!  
Mais c'est TOI qui l'as acheté!

postposition du sujet en (24b) est un moyen de spécifier que quelqu'un en particulier a effectué l'achat dont il est question et que l'accent est mis sur la personne plus que sur l'action, la majorité des interrogés y voient une identification plus «légère» et pas aussi «agressive» que quand l'ordre est SV. En lien avec la description théorique du cas du sujet en italien, fournie au paragraphe 2.1.2, nous interprétons ces premières données de la façon suivante: comme pour tout autre constituant, deux types de focalisations se distinguent pour cet argument, une «par défaut» et une spécialisée (cf. paragraphe 3.3.). La seule différence est l'existence d'une troisième possibilité en ce qui concerne le pronom sujet: la non réalisation. D'un point de vue pragmatique, on a donc une sorte de double dichotomie autour de cet élément, non réalisation vs. réalisation puis réalisation à droite vs. réalisation à gauche, qui engendre une progression de statut allant de topique par défaut à focus spécialisé.

Afin d'aller plus loin sur les rapports entretenus par la position du sujet et sa fonction communicative, attardons nous à présent sur les mises en contexte proposées par les locuteurs. De façon récurrente, c'est une question en «chi/qui», avec l'attribution d'un statut focal au sujet dans l'énoncé-réponse, qui est ressortie: 17 locuteurs attribuent le statut d'énoncé canonique à VS dans ce cas. En revanche, si l'objectif est contrastif, c'est SV qui est favorisé. En effet, l'introduction d'une série d'alternatives ou d'une opposition explicite n'est que très peu présente quand il s'agit de contextualiser la variante VS (chez trois locuteurs seulement), alors que le contraste sur le sujet est utilisé à sept reprises afin d'insérer l'énoncé SV: avec une question évoquant un autre agent possible («tu hai comprato questo? / c'est toi qui as acheté ça?»), en partant d'un groupe de personnes pour en isoler une à laquelle est attribuée l'action, ou encore en marquant le contraste sur le sujet par ajout d'éléments («lei l'ha comprato, lei no / elle l'a acheté, elle non», «Joanna, lei, l'ha comprato / Joanna, elle, elle l'a acheté»). Voici ci-dessous deux des contextes qui nous ont été proposés pour (24b), le premier (25) opposant «moi-voler» et «elle-acheter», le second (26) introduisant un ensemble («moi» et «Joanna») et associant l'action d'acheter à un seul de ses membres:

(25) A: Io l'ho rubato, lei l'ha comprato.

Je l' ai volé      elle l'a acheté

'Je l'ai volé, elle l'a acheté.'

(26)

A: A me e a Joanna piaceva molto quel quadro e alla fine lei l'ha comprato.

A moi et à Joanna plaisait beaucoup ce tableau et à la fin elle l'a acheté

'Ce tableau plaisait beaucoup à Joanna et à moi et au final, (c'est) elle (qui) l'a acheté.'

Les intuitions des locuteurs concernant la paire SV-VS montrent que quelle que soit la position du sujet, le fait qu'il soit accentué suffit à marquer son statut focal. Cependant, il semble globalement plus naturel de placer le pronom en finale, ce qui revient à attribuer un statut particulièrement marqué à

son antéposition et accentuation. En effet, si la quasi-totalité des locuteurs attribue instinctivement le statut de focus complétif au sujet postverbal, c'est quand le sujet est préverbal qu'ils insèrent plus facilement l'énoncé dans un contexte explicitement contrastif.

## Conclusion

Ce travail a eu pour but de confronter l'italien tel qu'il est décrit par les grammaires et les études portant sur le lien pragmatique–syntaxe–prosodie dans cette langue et l'italien tel qu'il est utilisé et perçu par ses propres utilisateurs. Nous avons considéré ces deux points de vue distincts sur le thème spécifique du marquage dans l'énoncé d'un certain type d'élément: un apport informationnel de type oppositif, le focus contrastif. Nous sommes donc partie des trois stratégies traditionnellement décrites comme pertinentes dans la langue à l'expression du contraste, la FCG, le clivage et le focus final, et avons confronté ces données théoriques aux intuitions d'un échantillon de locuteurs sur des énoncés contenant ces trois types de marquage.

En ce qui concerne le clivage tout d'abord, l'étude a confirmé que l'italien, contrairement au français, n'a recours à cette construction spécifique que dans le cadre d'une focalisation contrastive explicite, exploitant les variations d'ordre des mots permises par la langue pour une focalisation neutre. Pour ce qui est de la FCG, nous pensons que malgré sa mention dans bon nombre de grammaires italiennes, elle n'a peut-être pas, à cause de son utilisation seulement orale et de la spécificité de ses contextes d'apparition, un degré de fréquence très élevé, ce qu'il faudrait cependant vérifier par une recherche spécifique. Quoi qu'il en soit, il ressort que l'association antéposition et accentuation est un marquage adapté à la transmission d'une information de type contrastif. Enfin, les intuitions sur la focalisation «par défaut» du syntagme occupant la position finale nous ont conduit à limiter son domaine d'action à l'énoncé et à l'ensemble des éléments qui le compose: la focalisation finale répond avant tout au besoin de marquer la prééminence d'un syntagme sur l'ensemble d'une prise de parole, pas à celui de rendre compte du caractère oppositif de l'information transmise.

Pour conclure, la clivée est sans aucun doute la stratégie la plus efficace pour introduire un focus contrastif, en italien comme en français. Elle est tout d'abord structurellement explicite, isole un élément du reste de l'énoncé et le marque directement comme focus. Et d'un point de vue informationnel, une clivée, même prise hors contexte, oriente de façon implicite vers une lecture contrastive de l'énoncé, c'est-à-dire vers la création d'un paradigme et l'exclusion de tous les membres non représentés entre l'auxiliaire et le pronom. Les deux autres stratégies italiennes, la FCG et le focus final, sont, quant à elles, formellement (FCG) et informationnellement (focus final) plus ambiguës, comme nous avons essayé de le montrer. Au niveau structurel, elles se distinguent par la position qu'elles attribuent à l'élément focalisé et par le schéma prosodique qui en découle. Et au niveau informationnel, elles servent toutes

les deux à marquer un élément comme focus, ce qui montre que l'accentuation est nécessaire et suffisante afin de marquer cette fonction communicative. Cependant, la réalisation positionnelle joue un rôle, celui de spécifier sur quel axe opère la focalisation: quand l'élément est à l'initiale, l'objectif premier est de lui attribuer le statut de focus contrastif, autrement dit, de marquer une prééminence paradigmatique, et quand il est en finale, le principal but est de marquer sa prééminence sur les autres éléments présents sur l'axe syntagmatique. Même si, rappelons le, tout focus est de nature plus ou moins contrastive et se distingue à la fois des éléments coprésents et des éléments qui pourraient venir le substituer, il ressort de cet article que la focalisation «par défaut» et la FCG en italien répondent respectivement à ces deux besoins.

Mis à part le clivage qui est structurellement transparent, il y a donc deux étapes, prosodique puis positionnelle, pour marquer la nature explicitement contrastive d'un focus en italien: dans un premier temps, la prosodie permet d'identifier l'information focalisée et dans un second temps, la position indique son degré de spécificité et c'est à l'initiale, avec la FCG, que sa valeur contrastive prévaut sur sa fonction informationnelle.

## Références

- Belletti, A. 2001. Inversion as focalisation. Dans A. Hulk et J. Y. Pollock (dir.), *Inversion in Romance and the theory of universal grammar*. New York, Oxford University Press, pp. 60–90.
- Belletti, A. 2005. Answering with a cleft: the role of the null subject parameter and the VP Periphery. Dans L. Brugè, G. Giusti, N. Munaro, W. Schweikert et G. Turano (dir.), *Proceedings of the Thirtieth »Incontro di Grammatica Generativa«*. Venezia, Confoscarina, pp. 63–82.
- Benincà, P. Salvi G. et Frison, L. 1988. L'ordine degli elementi nella frase e le costruzioni marcate. In L. Renzi (dir.), *Grande grammatica italiana di consultazione. La frase. I sintagmi nominale e preposizionale*, vol. 1. Bologna, Il Mulino, pp. 115–225.
- Berretta, M. 1995. Ordini marcati dei costituenti maggiori di frase: una rassegna. *Linguistica e filologia*, n° 1. Quaderni del dipartimento di linguistica e letteratura comparata dell'Università di Bergamo, pp. 125–170.
- Choi, H.-W. 1997. Information structure, phrase structure, and their interface. Dans M. Butt et T. Holloway King (dir.), *Proceedings of the LFG'97 Conference*. Stanford, CSLI Publications. Consulté en avril 2009. Disponible à: <http://csli-publications.stanford.edu/LFG2/choi-lfg97.pdf>
- Choi, H.-W. 1999. *Optimizing structure in context: scrambling and information structure*. Stanford, CSLI Publications.
- Dik, S. C. 1989. *The theory of functional grammar. The structure of the Clause*, vol. 1. Dordrecht, Foris.
- Ducrot, O. 1984. *Le dire et le dit*. Paris, Editions de Minuit.
- Friedemann, M.-A. 1995. *Sujets syntaxiques: positions, inversions et pro*. Berlin, Peter Lang.
- Halliday, M. A. K. 1967. Notes on transitivity and theme in english. *Journal of Linguistics*, n°3. pp. 199–247.
- Jackendoff, R. S. 1972. *Semantic interpretation in generative grammar*. Cambridge, MIT Press.
- Lambrecht K. 1988. Presentational cleft constructions in spoken french. Dans J. Haiman et S. A. Thompson (dir.), *Clause combining in grammar and discourse*. Amsterdam, Benjamins, pp. 135–179.

- Lambrecht, K. 1994. *Information structure and sentence form: topic, focus and the representations of discourse referents*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Marandin, J.-M. 2003. Inversion du sujet et structure de l'information dans les langues Romanes. Dans D. Godard (dir.), *Langues romanes. Problèmes de la phrase simple*. Paris, Editions du CNRS.
- Marandin J.-M. 2006. Focus. Dans D. Godard, L. Roussarie et F. Corblin (dir.), *Sémanticoopédie: dictionnaire de sémantique*. Groupe de Recherche Sémantique et Modélisation, CNRS. Consulté en avril 2009. Disponible à: <http://www.semantique-gdr.net/dico/index.php/Focus>
- Mel'čuk, I. 2001. *Communicative organization in natural language: The semantic-communicative structure of sentences*. Amsterdam, Benjamins.
- Migliorini, B. 1978. *Storia della lingua italiana*. Firenze, Sansoni.
- Nolke, H. 1993. *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris, Kimé.
- Nolke, H. 1994. *Linguistique modulaire: de la forme au sens*. Louvain/Paris, Peeters.
- Sornicola, R. 1981. *Sul parlato*. Bologna, Il Mulino.
- Stammerjohann, H. 1986. *Tema e rema in italiano / Theme and rheme in italian*. Tübingen, Narr.
- Vallduví, E. 1992. *The informational component*. New-York, Garland.

### *Contrastive focalisation in Italian: case study*

The article aims at working on the relevant strategies in Italian to pass on a contrastive type information. More precisely, the scope is to study the structures that permit in this language to mark an element as being the contrastive focus of a statement, which is a type of informative contribution implying a paradigmatic opposition (X and not Y).

The point of departure is the presentation and the comment of three structures described by the grammars and the various pragmatic studies as being adapted to the expression of the contrast in Italian. The first one, considered as specific to introduce a contrastive focus in Italian, is called “contrastive topicalisation”: the contrastive focus is placed in first position and is strongly stressed. The second one is the “cleft-sentence”: the focus is isolated between the auxiliary and the relative pronoun in the main clause. The third one is the “focus postposition”: the focus occupies the ultimate position of the sentence and receives the main stress.

The objective is then to confront these theoretical data to the native speakers and to work on their intuitions about statements presenting the previous “strategies”. Indeed, the article presents the results of a research made on twenty persons on the basis of three pairs of statements. For every pair, it was asked the speakers to analyze the syntactic structure of the sentences, to tell if they saw a semantic/communicative difference between both and if they preferred the one or the other one, and finally to propose linguistic or situational contexts in which they would use each of them.

The point of view of the speaker will be useful to confirm or to qualify some of the comments emitted by the grammars to describe the language as regards the realization of a contrastive focus in Italian. In particular, we will see that, while the grammars present the so-called “contrastive topicalisation” as totally adapted to the expression of contrastive information in Italian, the speakers have difficulties to interpret and find contexts for the statements presenting this structure.

The results will lead us to develop the idea that the only relevant characteristic of a contrastive focus in Italian is prosodic and not syntactic: it needs to be stressed but there is no restriction on its position in the sentence.

## *Kontrastivna fokalizacija u talijanskome: prikaz slučaja*

U ovome radu želimo naći odgovarajuću strategiju pružanja kontrastivne informacije u talijanskome. Preciznije, cilj je istražiti strukture koje u talijanskome dopuštaju da se neki element označi kao kontrastivni fokus u rečenici, što je tip informacijskog doprinosa koji implicira paradigmatisku opoziciju (X, ne Y).

Prvo ćemo predstaviti i komentirati tri strukture za koje se u talijanskim gramatikama i mnogim pragmatičkim studijama kaže da su prilagođene izražavanju kontrasta u talijanskome. Prvu strukturu, koja specifično uvodi kontrastivni fokus u talijanskome, nazivamo kontrastivnom topicalizacijom: kontrastivni fokus nalazi se na početku rečenice te je snažno naglašen. Druga struktura je rascijepljena rečenica: fokus je izoliran između pomoćnog glagola i odnosne zamjenice u glavnoj rečenici. Treća je struktura postpozicija fokusa: fokus se nalazi na kraju rečenice te prima glavni naglasak.

Cilj je, dakle, konfrontirati teorijske podatke s izvornim govornicima te raditi s njihovom intuicijom o rečenicama koje sadržavaju prethodno navedene strategije. Rad donosi rezultate istraživanja provedenoga s dvadeset ispitanika na temelju triju parova rečenica. Za svaki par rečenica ispitanici su trebali analizirati sintaktičku strukturu rečenica, reći postoji li semantička razlika unutar para i koju bi rečenicu radije odabrali te na kraju predložiti jezične ili situacijske kontekste u kojima bi svaku rečenicu uporabili.

Stajalište govornika korisno je za potvrdu ili kvalificiranje komentara koje u gramatikama nalazimo pri jezičnom opisu realizacije kontrastivnog fokusa u talijanskome. Štoviše, pokazat ćemo da, iako u gramatikama piše da je kontrastivna fokalizacija potpuno prilagođena izražavanju kontrastivne informacije u talijanskome, izvorni govornici imaju teškoća pri interpretaciji i nalaženju konteksta za rečenice koje realiziraju ovu strukturu.

Rezultati će nas dovesti do zaključka da je jedina relevantna osobina kontrastivnog fokusa u talijanskome prozodijska, a ne sintaktička: naglasak joj je potreban, ali ne postoji nikakvo ograničenje u odnosu na njezino mjesto unutar rečenice.

**Mots clés:** structure informationnelle, focus contrastif, italien, pragmatique, syntaxe

**Key words:** informational structure, contrastive focus, Italian, pragmatics, syntax

**Ključne riječi:** informacijska struktura, kontrastivni fokus, talijanski jezik, pragmatika, sintaksa